



BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

LA MÉDIATION DU CRÉDIT

2008-2018 : DIX ANS

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DES TERRITOIRES

Frédéric VISNOVSKY
Médiateur national du crédit



Succursale de Brest – le 23 mai 2019
Actualité de la médiation du crédit – le rôle des tiers de confiance

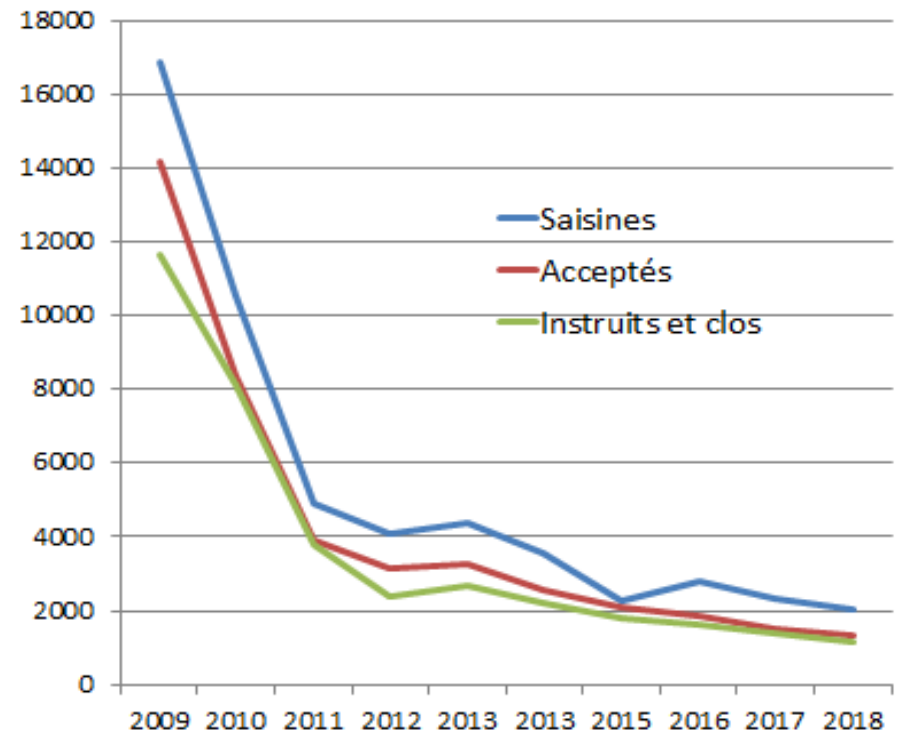


LA MÉDIATION DU CRÉDIT : 2008 - 2018

10 ans

- Ne laisser aucune entreprise face à ses difficultés
- Un dispositif de proximité : les médiateurs territoriaux de la Banque de France et des Instituts d'Outre-Mer
- Des engagements des établissements financiers dans un accord de place

Une baisse continue des dossiers





FAITS MARQUANTS DE 2018

1. Un accord de place renouvelé jusqu'à fin 2020
 - Les banques restent engagées
2. Un adossement de la médiation nationale à la Banque de France
 - Simplifier Optimiser
3. Un élargissement de la médiation aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire
 - Conforter notre tissu économique



UN ADOSSEMENT A LA BANQUE DE FRANCE POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

L'analyse de la situation des entreprises

Études de la Banque de France → Rapports de l'Observatoire du
financement des entreprises,
présidé par la médiateur

Correspondants TPE

Médiation du crédit



Accompagnement continu des entreprises

↑
Éducation financière
axe entrepreneurial

↑
Signaux faibles





UN CONTEXTE FAVORABLE DE DISTRIBUTION DU CRÉDIT

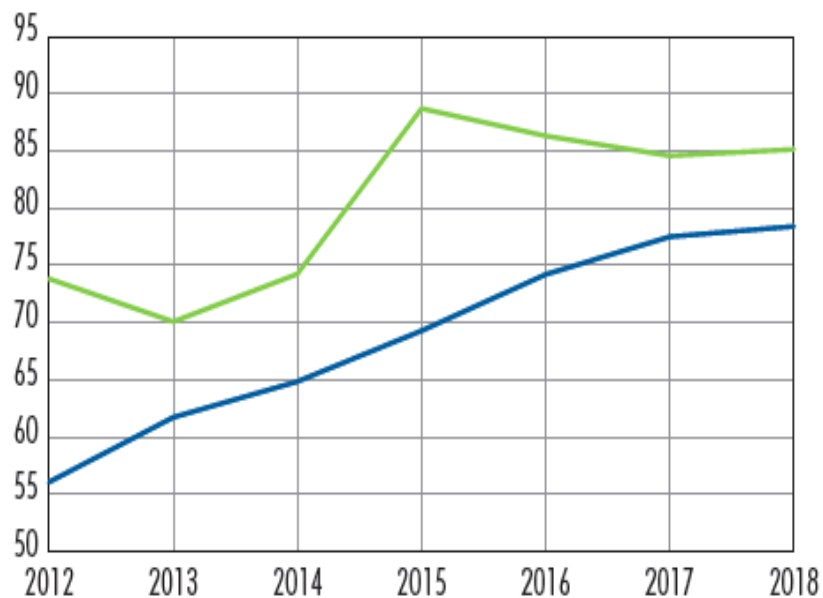
L'accès au crédit reste élevé

Part des entreprises ayant obtenu l'intégralité des crédits bancaires demandés

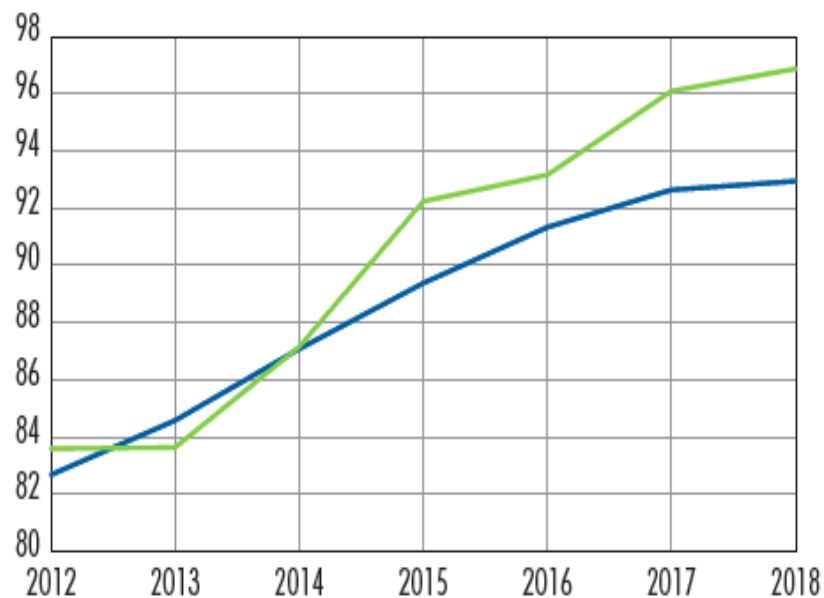
(en %)

— PME — ETI

a) Crédits de trésorerie



b) Crédits d'investissement





UN CONTEXTE FAVORABLE DE DISTRIBUTION DU CRÉDIT

Le crédit bancaire aux **TPE** poursuit sa croissance en 2018

281,7 milliards d'euros

d'encours de crédits

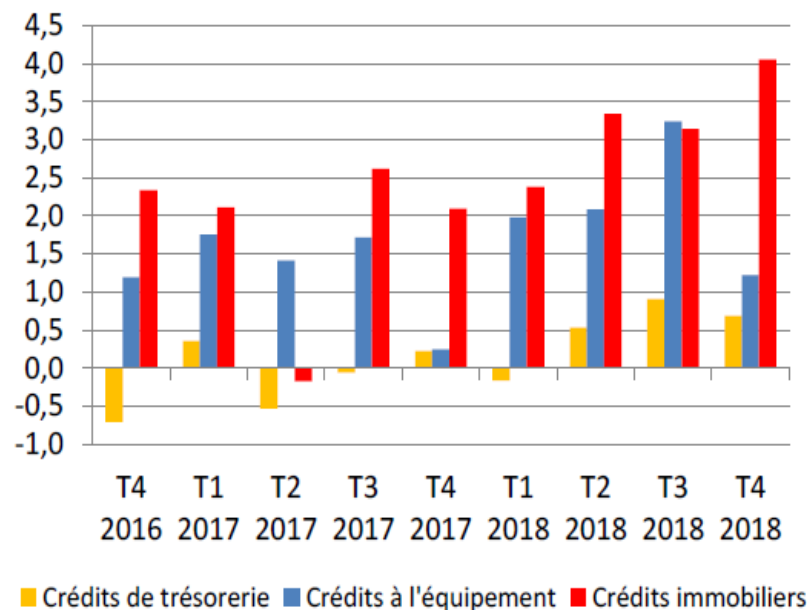
+ 9,1 % en 1 an

une croissance plus forte que

- pour les PME + 6,2 %
- pour les ETI + 3,9 %
- pour les GE + 2,9 %

Variation d'encours des crédits aux TPE

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France – STAT INFO – février 2019

TOUJOURS 5 BONNES RAISONS DE SAISIR LA MÉDIATION

La Médiation du crédit
aux entreprises
permet ●●●

1

de **ne pas rester seul**
face à ses difficultés

2

de **ne pas attendre**
d'être en situation
d'urgence

5

de bénéficier
d'une **procédure**
gratuite,
simple et rapide

3

de **trouver**
des solutions
adaptées
à ses problèmes
de trésorerie
ou de financement

4

de **rencontrer des interlocuteurs**
de proximité au service
des entreprises en difficulté

Médiation du crédit
aux entreprises

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME



LA MÉDIATION DU CRÉDIT EN 2018

Dossiers reçus

2 009

Dossiers instruits
et clos

1 155

Dossiers acceptés

1 322

Entreprises confortées

757

65,8 %
d'éligibilité

65,5 %
de réussite

208 millions
d'encours de crédits
débloqués

10 565
emplois préservés

LA MÉDIATION DU CRÉDIT : 2008 - 2018

Le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a ainsi contribué depuis son lancement à :

Conforter

23 227

entreprises

débloquer

6,8 milliards

d'encours de crédits

préserver

414 140

emplois

43 029

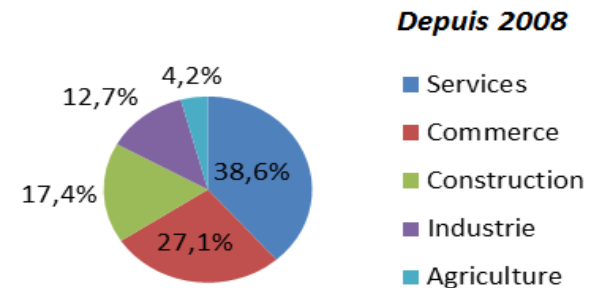
dossiers ont été acceptés
en médiation

37 655

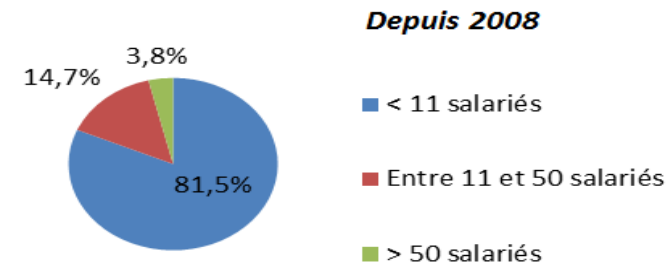
dossiers instruits et clos
dans près de deux cas sur
trois avec succès, soit

61,7 %

Typologie des entreprises par secteur



Typologie des entreprises par taille





L'IMPORTANCE DES ENGAGEMENTS DES BANQUES PAR RAPPORT À LA MÉDIATION

- Développer le dialogue avec l'entreprise et en accélérant les processus de décision. objectif de **répondre dans un délai de 15 jours aux demandes de financement** de besoins courants dès lors que le dossier de l'entreprise reçu est complet
- En cas de refus ou dénonciation de financement ou de garantie, **informer l'entreprise de la possibilité de recourir au médiateur du crédit**
- Pendant la durée de la médiation, **maintien des lignes de financement** de court et moyen terme et de garantie allouées aux entreprises



LES TIERS DE CONFIANCE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Un financement bancaire plus facile, moins de dossiers de médiation, alors à quoi servent les Tiers de confiance de la médiation ? « **puisque je ne suis pas saisi c'est que le dispositif ne sert à rien ou n'existe plus** »

Les TCM ont et doivent conserver un rôle essentiel dans le dispositif en accompagnant les dirigeants vers le dispositif de la Médiation du crédit :

- l'aiguiller et confirmer, ou non, au dirigeant que sa problématique relève de la Médiation ;
- l'aider si besoin dans le montage et la transmission de son dossier de saisine ;
- éventuellement suivre, de près ou de loin, la discussion conduite lors de la médiation).

Ce qui est essentiel avant tout, c'est que les TCM soient des relais et des vecteurs de communication et de promotion de la médiation.